

# Formulaire de candidature

à retourner avant le 1<sup>er</sup> avril 2022 à :

**Julie BELLIOT**

Chargée de coordination des Journées du Patrimoine  
julie.belliot@bretagne.bzh

## Présentez-nous votre projet pour les JEP 2022

### S'agit-il d'une proposition :

#### pour un « coup de cœur »

Indiquez-nous la **thématique** à laquelle vous souhaitez rattacher votre proposition action dans le rédactionnel du supplément Ouest-France et le portail patrimoine.bretagne.bzh (vous pouvez cocher plusieurs cases et nous sélectionnerons celle qui nous semble le plus adaptée à la communication régionale).

**Le patrimoine** : étymologiquement, le patrimoine et ce qui est transmis par nos pères. Les Journées du Patrimoine sont aussi l'opportunité de donner à voir la place et le rôle des femmes dans l'histoire, l'architecture, la transmission...ou l'action patrimoniale.

**Approches ludiques du patrimoine** : optez pour le jeu pour partager votre monument ou votre histoire. Les animations ludiques permettent de toucher plus facilement des publics familiaux, ou plus éloignés du patrimoine.

**Chantiers participatifs** : profitez des JEP pour proposer un chantier auquel le public est invité à apporter sa pierre à l'édifice, s'initier à des techniques et savoir-faire au travers de réalisations qui restent collectives (à la différence d'un stage où chacun repart avec sa réalisation). Pensez à préciser une nécessaire inscription, une tenue adaptée et à assurer un encadrement sécurisé.

**Le patrimoine, un atout pour les transitions** : par nature, la démarche patrimoniale s'inscrit dans une démarche de développement durable, d'attention à l'environnement et au territoire. Les JEP sont l'occasion de partager cet engagement en faveur de la préservation et de la valorisation de nos ressources.

**Les premières fois** : c'est la 1<sup>ère</sup> fois que votre association se mobilise pour les JEP, ou que vous ouvrez votre manoir aux visiteurs ? la 1<sup>ère</sup> fois depuis longtemps que ce moulin va à nouveau moudre ou que vous invitez les visiteurs à vivre une expérience étonnante ? Les JEP sont aussi là pour innover !

**pour les conférences, causeries...** ce cycle de rendez-vous entre spécialistes du patrimoine et publics que nous proposons entre le vendredi 16 septembre et le vendredi 7 octobre.

**ATTENTION !** Vous candidatez au titre **d'une proposition de conférence**, pensez à vous assurer de l'adaptabilité de la salle et des horaires aux publics que vous visez.

### Calendrier prévisionnel de la Région Bretagne (2022)

**1<sup>er</sup> avril** : dépôt limite des candidatures « 50 coups de cœur »

**30 mai** : sélection des propositions et information de la sélection

**31 mai** : date limite d'envoi des informations pratiques pour les conférences et causeries. **Aucun changement ne pourra être pris en compte après cette date sur les supports de communication**.

**1<sup>er</sup> juillet** : date limite d'envoi des informations pratiques pour les « 50 coups de cœur » de la Région

**Du 1<sup>er</sup> au 15 septembre** : mise à disposition de la signalétique JEP, envoi des affiches pour les conférences et causeries, et distribution des suppléments Ouest-France

Titre provisoire de l'évènement :

Nom du lieu :

Adresse de l'évènement<sup>1</sup> :

**Description de la programmation envisagée :** soyez dès à présent aussi précis que possible dans l'intention (dites-nous de quel édifice il s'agit, de l'orientation de la proposition : visites, chantier, conférence, spectacle, démonstration...).

**Contact pour l'organisation des JEP 2022 :**

Organisme porteur du projet :

Prénom - Nom :

Fonction :

Adresse<sup>2</sup> :

Téléphone :

Courriel :

Je, soussigné.e,  m'engage, en cas de sélection, à :

- Mener à bien le projet décrit ci-dessus sur les deux journées du week-end des Journées du Patrimoine ;
- Fournir au service de l'Inventaire du patrimoine les éléments nécessaires à la communication (texte de présentation, programme d'activités, photo libre de droits) dans les délais nécessaires à l'élaboration du relais de communication porté par la Région ;
- Assurer la gratuité de l'ensemble des prestations indiquées sur ce document sur la période indiquée ;
- Utiliser et diffuser les supports de communication de la Région Bretagne.

**J'ai lu et je m'engage à mettre en pratique les informations qui m'ont été données dans la charte de participation Journées du Patrimoine.**

Signature :

<sup>1</sup>Sera exploitée par la Région pour les supports de communication cartographiques.

<sup>2</sup>L'adresse indiquée ici vous permettra de recevoir par voie postale votre courrier de sélection aux « coups de cœur » de la Région.